

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Biodiversité et tourisme : la destination Gabon s'expose à l'ONU

Innocent M<sup>B</sup>ADOUUMA  
Libreville/Gabon

LA Mission permanente du Gabon aux Nations unies et Amazing Gabon organisent une exposition sur la biodiversité du Gabon du 17 au 21 octobre 2022 au siège de l'ONU. Les photos exposées sont issues du Concours national de photographie Amazing Gabon organisé du 25 octobre 2021 au 14 janvier 2022, sous le thème de la Faune et de la Flore.

Selon un communiqué conjoint signé à cet effet par Steed Rey, d'Amazing Gabon, et Hans Diaba de la Mission permanente de la République gabonaise auprès de l'ONU, "cette exposition est un "side event" qui vient appuyer la présidence du Conseil de sécurité de l'ONU par le Gabon, durant le mois d'octobre. Une présidence qui s'inscrit pleinement dans l'argumentaire du chef de l'État, Son Excellence Ali Bongo Ondimba,

qui inscrit les problématiques de défense de l'environnement et de sécurité dans ses priorités diplomatiques".

Et les deux parties prenantes à cette exposition d'expliquer que "l'organisation d'une exposition sur la "Faune et la Flore du Gabon" au siège des Nations unies est donc l'occasion de partager au monde la beauté de la biodiversité gabonaise. C'est aussi un événement qui vient accompagner et rendre concrète, la certification par la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), du crédit carbone du Gabon sur la période 2010-2018".

Le communiqué précise que des personnalités ont aidé à la concrétisation de cette exposition photos, à savoir : le ministre des Affaires étrangères, Michael Moussa Adamo, son collègue Lee White, ministre des Eaux et Forêts, et Tanguy Gahouma, secrétaire permanent du Conseil national climat.

Photo: DR



Affiche de l'exposition Amazing Gabon.

## Le clin d'œil de *lybek*



### COMMUNIQUE

#### CAMPAGNE DE REGULARISATION DES COMPTES COTISANTS DES EMPLOYEURS

Dans le cadre du recouvrement des cotisations sociales impayées à ce jour, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) informe les employeurs de l'ouverture d'une campagne de régularisation des comptes cotisants, qui se tiendra du 18 au 31 octobre 2022.

A cet égard, elle invite les responsables des sociétés non à jour de leurs cotisations sociales à se présenter à la Direction du Recouvrement et du Contentieux (DRC), sise au quartier Glass, pour un examen de leur situation du 3<sup>ème</sup> trimestre 2015 au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022, en application des dispositions légales et réglementaires.

Passé ce délai, la CNAMGS entend appliquer les instruments dont elle dispose pour le recouvrement de ses créances.

La présente communication tient lieu de convocation individuelle.

Fait à Libreville, le 10 OCT. 2022

Le Directeur Général

Séverin Maxime ANGUILE